

Archi
Richard BADO
Synthésiste Libéral

LRAR.

Copie pour JOURDAN,
140 boulevard Notre Dame,
13 006 Marseille.

Cour européenne des Droits de l'Homme
Conseil de l'Europe
67 075 Strasbourg.
Cedex

Objet : Témoignage de
Circonsances atténuantes pour Mme
la Présidente **Ginette BROCHIER**,
et le Président **André JOURDAN**.

Tél. : 03 88 41 20 18.
Fax : 03 88 41 27 30.

Monsieur Président de la Cour,

Vous accepterez nous l'espérons ce témoignage en faveur de
Présidents en objet, qui ont su par le passé faire preuve d'honorabilité avec les services de nos élus
marseillais, et qui du-coup se sont vus entraînés par un jeu de compromissions accomplir ce que
leur niveau de moralité réprouvait, les faisant souffrir en silence.

1) La Présidente **Sylvia BROCHIER** s'est toujours plainte à maintes reprises de la tourmente
dans laquelle ses clientes et clients israélites l'avaient entraînée, pour faire à leur place ce qu'ils ne
pouvaient s'abaisser à faire soit-disant par respect de leur religion.

2) Pris dans exactement la même tourmente son cousin le Président Mr **André JOURDAN** de
conseil d'administration au **Crédit Mutuel**, s'est vu lui-aussi contraint sournoisement à faire ce que
sa grande classe tant que distinction ne pouvaient l'y voir contraint.

3) Nous regrettons que nos 35 ans de résistance aux pièges imparables, de ce fameux *systeme*
maffieux légal, n'aient pu aider d'avantages ces personne honorables, et espérons ce témoignage
plaider en leur faveur, si vous nous permettez de le faire à la Cour.

Avec une parfaite confiance en la justice **Française**, que vous représentez en **Europe**,
vous pouvez croire **Monsieur Président de la Cour** en l'assurance de parfaite considération
pour votre mission d'imposer le respect du bon-sens de la **France**.

Pour l'équipe **Archi**: **Richard BADO**.